

COURSE DE VOITURES À PÉDALES SAINT-HONORÉ DU 5 MAI 2024

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)
Demeurant
Agissant en qualité de :
Autorise ma fille / mon fils (rayer la mention inexacte) mineur(e) nommé(e) ci-dessous :
Nom:
Né(e) le : /
À participer à la course de voitures à pédales "Saint-Honoré", organisée par la Ville de Pont-Audemer, qui se déroulera le DIMANCHE 5 MAI 2024 à Pont-Audemer.
Fait à :
Le://

→ Si les deux parents sont titulaires de l'autorité parentale, les deux parents doivent remplir une autorisation afin d'attester de leur accord à la participation du mineur concerné.

Signature du Responsable Légal :